

TABLEAU DÉTAILLÉ DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, le coût du débat public incombe au porteur du projet, en l'occurrence RTE, dans le cadre d'une convention de financement conclue avec la CNDP. Le budget prévisionnel alloué au débat public dans la convention de financement s'élevait à 1,8 million d'euros TTC. La répartition de ce budget par grandes catégories de dépenses est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Dans le cadre d'un marché public (accord cadre) conclu avec la CNDP, quatre groupements de prestataires ont accompagné la CPDP tout au long du débat pour les ressources humaines, l'ingénierie de la participation, la logistique et la communication. Conformément aux périmètres de l'accord cadre certaines dépenses hors marché ont été engagées.

Les indemnités des 5 membres composant la CPDP sont prises en charge directement par la CNDP. Elles ne font pas partie des dépenses effectuées sur le budget alloué au débat public sur le schéma décennal de développement du réseau (SDDR).

BUDGET DU DÉBAT			
LOT N°	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT EN € TTC
1	<i>Ressources humaines (secrétariat général)</i>	Cadres en mission (CEM) et UPSKILLS	412 017,66 €
2	<i>Ingénierie de la participation</i>	Groupement WDPE	525 081,60 €
3	<i>Logistique du débat et des évènements, dont interprétariat des rencontres</i>	Groupement Nova	372 838,92€
4	<i>Communication</i>	Rouge Vif	258 574,63 €
Hors Lot	<i>Divers - hors accord cadre</i>	Partenariats	45 571,40 €
			1 614 084, 21
	€		

NB. Toutes les dépenses ne sont pas engagées et/ou payées au moment de la rédaction de ce compte rendu. Les montants indiqués ci-dessus sont susceptibles d'évoluer marginalement après intégration des dernières écritures comptables.